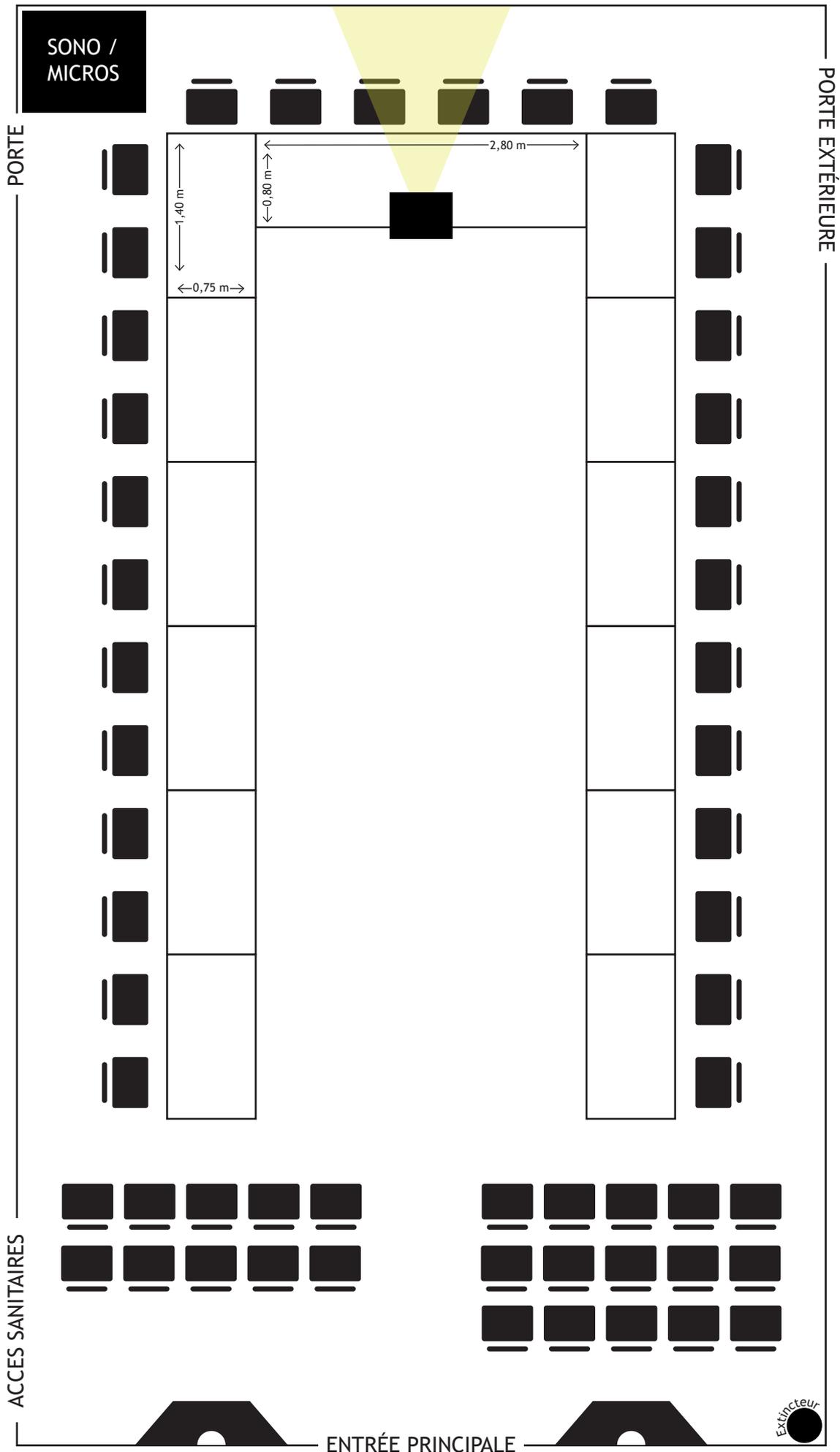




Plan de la salle du conseil municipal



Toute modification de l'agencement et le rangement de la salle sont à la charge de l'occupant
Capacité max. : 100 pers.